

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Ammoniac

Code Eural	060203*
Code déchet	303001

DESCRIPTION

Ammoniac en solution, conditionné dans des emballages en plastique en bon état, approuvés UN, d'une contenance supérieure à 5 litres.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- pH > 7
- Point d'éclair > 61 °C
- Liquide
- Sédiment < 1 %

Conditions générales :

- Gas de gaz d'ammoniac en récipient sous pression
- Pas d'objets étrangers (tels que chiffons, bois, plastique, pierres, boulons, ...)